

## **Commission PSF**

Objet: Rapport d'activité 2023 pour l'AGO du 25 mai 2024

Avant tout, je souhaite remercier vivement les CTN et particulièrement Emmanuel HAESSLER et les membres de la commission qui, de par leur expertise et implication, facilitent le travail de la commission et permettent la mise en oeuvre du projet sportif fédéral.

## 1. Bilan campagne 2023

Les clubs, comités départementaux et ligues régionales devaient avoir fourni leurs comptes-rendus des actions 2023 au plus tard pour le 30 juin 2023 sur CompteAsso.

Or, fin janvier, il a été décidé d'envoyer un courrier de rappel, voire d'alerte, aux clubs, CD et Ligues non encore à jour de la démarche administrative pour leur éviter un potentiel remboursement des sommes perçues à l'ANS, qui a entamé une phase de vérification.

Concernant le calendrier, la commission a été en difficulté suite aux nombreux dossiers déposés en retard, voire très en retard. La commission a décidé de fermer l'accès au site à la date communiquée pour la campagne 2024.

## 2. Campagne 2024

Les membres de la commission se sont réunis en visio pour définir les dates des commissions.

Préalablement, la commission a décidé de ne pas modifier avant la fin de l'olympiade les priorités du PSF et donc de maintenir les mêmes items pour la campagne 2024.

La campagne a été enclenchée le 18 mars (la note de cadrage et la notification de notre enveloppe ont été envoyés plus tard qu'en 2023).

Pour information, l'enveloppe 2024 est de 408 800€ soit une légère baisse par rapport aux 414 000€ de 2023. Un malus a été affecté à notre fédération en raison de l'absence de retour de comptes rendus financiers n-1 par certaines de nos structures. Cela est dommageable car ça pénalise tout le monde.

Suite à une enveloppe complémentaire de l'ANS dans le cadre des JOP 2024, un mail a été envoyé pour recenser les clubs souhaitant bénéficier de cette opportunité.

## 3. Informations diverses

Comme indiqué, aucun dépôt de demande de subvention n'a pu être réalisé après le 15 avril à 23h59. Les dossiers vont désormais être instruits par les cadres nationaux et les membres de la commission. Les dates retenues pour les commissions sont les suivantes :

- Commissions territoriales (clubs et CD) :

Mercredi 15 mai : 8h-13h30
Vendredi 17 mai : 17h-20h
Mercredi 22 mai : 8h-13h30

- Commission nationale (ligues):

o Lundi 27 mai : 15h-17h

Claire ALVES

Présidente de la Commission PSF